

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 28 avril 2014, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2014.
2. Compte administratif – année 2013.
3. Compte de gestion – année 2013.
4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.
5. Bilan des acquisitions et cessions immobilières – année 2013.
6. Budget primitif – année 2014.
7. Taux d'imposition – année 2014.
8. Indemnité de conseil et de gestion du Trésorier de Marne-la-Vallée.
9. Commission Communale des Impôts Directs.
10. Désaffectation et déclassement de deux terrains situés rue de la Mairie parcelle A 557 (pour partie).
11. Cession de deux terrains situés rue de la Mairie parcelle A 557 (pour partie).
12. Convention d'objectif et de financement entre la commune de Lognes et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative au Relais Assistantes Maternelles.
13. Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) – année 2014.
14. Versement de la redevance au F.O.N.J.E.P. – année 2014.
15. Communications du Maire.

\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, le

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 14 avril 2014**

Michel RICART

Maire de Lognes